



Crédit photo : CDT42—Gil Lebois

Le musée d'art et d'industrie

L'Et@t Ligérien

N°14
Juillet - Août 2011

SOMMAIRE

Editorial.....P 1

◆ Le Sport dans la Loire.....P 2 - 3

◆ Les « Experts » de la Loire.....P 4

◆ Une convention pour Lutter
Contre les Violences en
milieu ScolaireP 4

La Loire en chiffres.....P 4

EDITORIAL



J'ai signé le 6 juin dernier une charte de la médiation de la sous-traitance avec 7 entreprises du département. Ce document vise à favoriser une relation partenariale authentique et durable entre donneurs d'ordre et fournisseurs. Il décline une charte régionale signée en septembre 2010 et une charte nationale signée en février de la même année.

Cette démarche, qui est la première de Rhône-Alpes au niveau départemental, est née de constats effectués pendant la crise économique et qui ont révélé un certain nombre de difficultés dans la relation des PME avec leurs donneurs d'ordre.

La charte établit donc 10 engagements destinés à construire un cadre de confiance mutuelle et une relation équilibrée entre les fournisseurs et leurs clients. Par exemple, le troisième engagement intitulé « réduire les risques de dépendances réciproques entre donneurs d'ordre et fournisseurs » prévoit que désormais le désengagement d'un grand donneur d'ordre sera anticipé et progressif afin de tenir compte de l'ancienneté de ses relations avec l'entreprise, de son degré de dépendance et de sa capacité à se diversifier ou à s'adapter.

La charte reste naturellement ouverte à d'autres signataires. Dans la lignée des Etats généraux de l'Industrie organisés fin 2009, elle est un des outils nouveaux que l'Etat met à disposition pour accompagner la sortie de crise que nous vivons aujourd'hui.

Pierre SOUBELET
Préfet de la Loire



Le sport dans la Loire... L'Etat au service de la cohésion sociale

Les pratiques sportives sont des supports importants de la vie sociale, tout comme de l'épanouissement individuel. L'Etat impulse, soutient et accompagne, par plusieurs dispositifs, le développement du sport comme vecteur de cohésion sociale. Un enjeu essentiel pour la Loire qui, en 2011, dénombre 191 630 licenciés, soit un quart de la population ligérienne !

SOUTENIR LE MOUVEMENT SPORTIF ET L'ENGAGEMENT CITOYEN

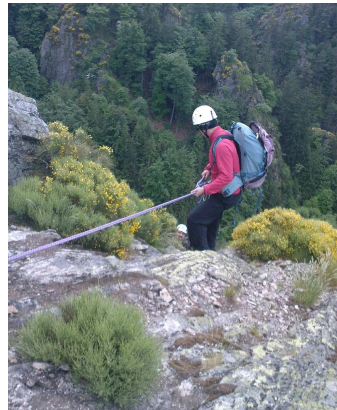
Des aides sont accordées par l'Etat au mouvement sportif (fédérations, comités, clubs). Elles sont principalement issues du Centre National pour le Développement du Sport, qui est l'instrument financier de l'Etat pour les politiques publiques de développement du sport. Chaque année, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) de la Loire anime une campagne d'appel à projets : en 2011, ce sont 58 comités départementaux et 421 clubs qui sont soutenus à hauteur d'1,3 million d'euros.

Pour favoriser l'emploi en milieu sportif, via le dispositif du « Plan Sport Emploi », plus de 20 % de l'enveloppe départementale du CNDS permettra en 2011 d'aider 37 emplois qualifiés, dont 6 nouvelles créations.

L'engagement volontaire, en particulier des jeunes, est également encouragé par l'Etat, notamment par le dispositif du Service Civique qui dans la Loire a permis d'accompagner en 2011 une douzaine d'organismes proposant des missions variées autour du sport à plus de 20 jeunes ligériens.

Soucieux d'une répartition équilibrée des équipements sportifs dans les territoires, le CNDS apporte aussi son concours financier à la réalisation d'équipements sportifs structurants : piscines, gymnases, stades, etc...En 2010, ce sont 16 projets qui ont été soutenus pour un montant d'1,26 million d'euros.

L'Etat participera à la rénovation du stade Geoffroy Guichard pour un montant de 8 millions d'euros, un stade qui vient d'intégrer la liste de ceux qui accueillent l'Euro 2016.



ENCOURAGER LA QUALITE DES OFFRES DE LOISIRS

L'Etat soutient et encourage le développement d'offres de pratique de loisirs de qualité, pour tous et en phase avec les préoccupations de développement durable.

→ par la formation de professionnels

Cela passe tout d'abord par une politique de formation départementale adaptée aux besoins locaux et centrée sur la qualité de l'encadrement. Ces propositions de formations initiales ou continues, qualifiantes ou diplômantes s'adressent en particulier aux jeunes en difficultés issus des territoires urbains via la constitution de parcours progressifs dans les métiers du sport et de l'animation.

→ par l'intervention auprès des collégiens

Un accompagnement éducatif des scolaires (notamment des collégiens), en dehors des heures de cours, a été mis en place depuis quatre ans. 177 modules (36 heures d'initiation sportive), organisés en 2010 avec le concours d'éducateurs diplômés de clubs sportifs, ont ainsi permis aux jeunes Ligériens de découvrir ou d'approfondir des disciplines sportives variées.

→ par la prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux du développement durable

Ainsi, la direction départementale de la cohésion sociale de la Loire accompagne et promeut l'accès du sport à destination des personnes en situation de handicap, aussi bien dans l'univers sportif que dans celui des accueils collectifs de mineurs.





Par exemple le 28 juin 2011, la DDCS animera à St Galmier la troisième rencontre des professionnels des accueils jeunes du département, sur le thème du « handicap ».

Favoriser l'accès de tous aux pratiques sportives, c'est également porter une attention particulière aux publics des quartiers défavorisés. Ainsi, la programmation Etat 2011 du Contrat Urbain de Cohésion sociale pour l'agglomération de Saint-Étienne Métropole a permis de soutenir une dizaine de projets d'équipements de quartiers à hauteur d'environ 25 000 €.

De même, afin de promouvoir une « pratique sportive durable », la DDCS a organisé en 2011 avec ses partenaires un premier appel à projets « Trophée Sport Durable 42 ». Fondé sur le volontariat, ouvert aux associations agréées pour l'organisation de manifestations sportives à vocation compétitive ou récréative, ce dispositif prône une approche éco-citoyenne des pratiques sportives. Les trois lauréats (Comité départemental de course d'orientation, Club routier des 4 chemins de Roanne, Les Rêveurs d'Eole) se sont partagés les 6000 € de prix. Une quatrième récompense, sous forme de « lot durable », a été attribuée à la base de loisirs Loire Forez (Canoë Kayak).

GARANTIR LA SECURITE DES PRATIQUANTS

Le département de la Loire compte plus de 2000 associations sportives agréées, 400 établissements d'activités physiques ou sportives gérés par des professionnels et près de 1600 éducateurs sportifs déclarés. Le pôle « sports » de la DDCS a en charge le suivi, l'accompagnement et le contrôle de ces structures afin de garantir la sécurité des usagers.

Ainsi, dans le cadre des fonctions régaliennes de l'Etat, ce sont plus de 50 contrôles annuels qui sont exercés, souvent pendant les congés scolaires ou dans le cadre d'opérations ponctuelles interministérielles durant l'été.

Parmi les diverses mesures d'ordre administratif ou pénal pouvant être prises, il peut être prononcé la fermeture temporaire ou définitive d'un établissement, l'injonction de cesser l'activité, voire l'interdiction d'exercer la profession d'éducateur sportif.

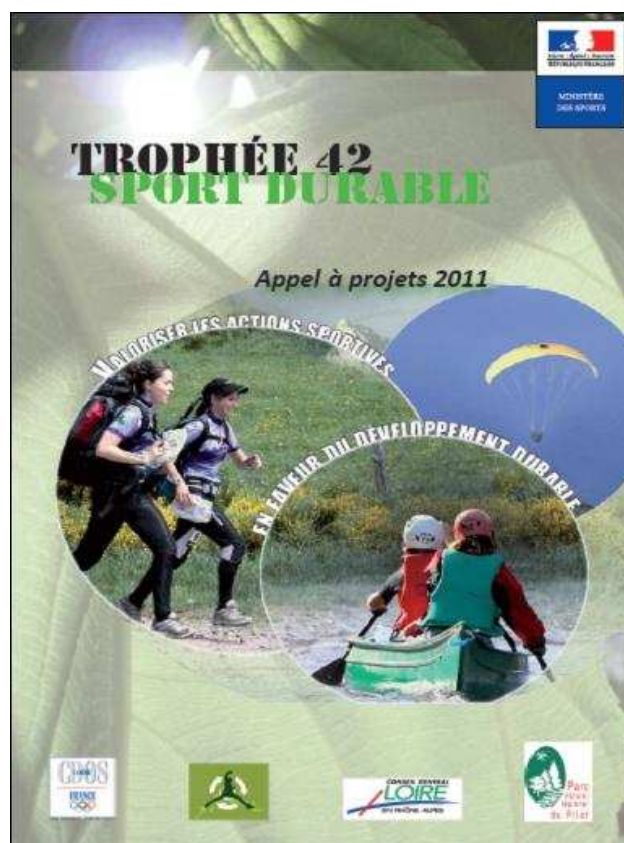


La DDCS de la Loire organise

du 19 septembre au 9 décembre 2011 une formation au tronc commun du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif - 1er degré.

Pour ceux qui désireraient s'inscrire sur les toutes dernières sessions d'examen des parties spécifiques et qui ne sont pas en possession du Tronc commun, il est urgent de vous inscrire aux sélections du TC du BEES 1er degré qui auront lieu les 20 et 30.08.2011 à la DDCS de la Loire.

Pour en savoir plus : <http://www.ddjs-loire.jeunesse-sports.gouv.fr/spip.php?rubrique151>



Les « experts » de la Loire

Depuis janvier 2009, la gendarmerie nationale a mis en place une nouvelle formation visant à moderniser la chaîne fonctionnelle de la police technique et scientifique. Aujourd'hui, les Techniciens en Identification Criminelle de Proximité (TIC-P) complètent l'organisation criminalistique de l'Institution.

Afin d'apporter une réponse efficace à la délinquance de proximité (cambriolages, vols liés aux véhicules), chaque brigade territoriale autonome ou communauté de brigades compte maintenant des militaires particulièrement formés en matière de police technique et scientifique (PTS) qui constituent le premier échelon de la chaîne d'identification criminelle. Ils réalisent des actes élémentaires de PTS et assurent le suivi des personnes interpellées par l'unité. Ces sous-officiers ont aussi un rôle de vulgarisation de la PTS auprès des autres enquêteurs, en coordination avec la Cellule d'Investigation Criminelle (CIC) du département. Ils préparent notamment l'intervention de la CIC sur les lieux de faits nécessitant une technicité plus développée.



A l'issue d'une formation théorique et pratique de 3 jours le TIC-P exerce au sein de sa propre unité. Lorsqu'il est informé d'un délit, le TIC-P, équipé de ses malles « empreintes digitales », « prélèvements biologiques » et « gel des lieux », se transporte sur place pour effectuer les premières constatations. De premiers rapprochements pourront être réalisés dans les affaires traitées par la brigade mais également, après comparaison, avec l'ensemble des dossiers référencés dans les bases de données nationales (affaires police nationale comprises).

Dans la Loire près de 100 militaires détiennent la qualification de TIC-P. En 2011 une nouvelle campagne de formation sera menée pour atteindre la cible de 33% des personnels d'unités élémentaires. Par leur engagement les TIC-P permettent de multiplier les relevés de traces ou indices sur des faits de délinquance. Parfaitement relevés, ces éléments de preuve pourront être exploités et permettre de lutter avec efficacité contre la

Une convention pour Lutter Contre les Violences en milieu Scolaire

La lutte contre la violence en milieu scolaire implique des réponses coordonnées et complémentaires entre l'éducation nationale, la police, la gendarmerie, la justice, les collectivités et l'enseignement agricole. Dans la Loire tous ces acteurs ont signé une convention pour renforcer leur coopération, développer des actions de prévention, promouvoir l'éducation à la citoyenneté et traiter plus efficacement les actes de délinquance dont les jeunes scolarisés sont victimes ou auteurs. Les objectifs fixés sont les suivants :

- effectuer les signalements de faits de violence grave
- apporter un accompagnement aux élèves victimes d'actes de violence, ainsi qu'aux victimes adultes de la communauté scolaire
- renforcer le contrôle de la fréquentation scolaire en améliorant le suivi de l'obligation d'assiduité
- développer des actions communes de prévention au bénéfice des élèves
- assurer la permanence et la continuité du lien entre l'établissement scolaire et les correspondants des forces de l'ordre
- suivre la mise en œuvre des diagnostics de sécurité partagés mis en place dans tous les établissements scolaires de la Loire.

LA LOIRE EN QUELQUES CHIFFRES

SECURITE ROUTIERE

Les chiffres au 30 juin 2011*

Comparés à la même période de 2010

↳ Nombre d'accidents : 414 ↘	- 6,4%
↳ Nombre de tués : 17 ↗	+ 13 %
↳ Blessés : 515 ↘	- 3,4 %

* données non consolidées

SECURITE PUBLIQUE

Les chiffres à fin mai 2011
par rapport à fin mai 2010

↳ AVIP : 1 870 ↗	+ 5,53 %
↳ Atteintes aux biens : 9 451 ↘	- 2,09%

↳ L'évolution de la délinquance est évaluée sur deux grands indicateurs : les AVIP (Atteintes Volontaires à l'Intégrité Physique des personnes) et les atteintes aux biens.

EMPLOI

Nombre de demandeurs
d'emploi au 31 mai 2011 :

30 218

↳ moins de 25 ans	16,50 %
↳ femmes	48,47 %
↳ chômeurs de plus d'un an...	38,4 %

Résultats provisoires une révision sera effectuée dans les mois suivants.